

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Enregistré le :

Nombre d'enfants inscrits :

Paiement effectué le :

par : Chèque Espèces

Fiche obligatoire pour l'inscription aux animations jeunesse

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner à direction.enfance@lissieu.fr ou en mairie

Pour la sortie à JUNGLE PARC

Du samedi 02/07/2022 de 13h00 à 17h00

A CORBAS

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

Nom du jeune.....

Prénom.....Sexe M F

Date de naissance.....n° tel portable

Mail

REPRESENTANT LEGAL 1

Autorité parentale Oui Non

Nom d'usagePrénom

Père - Mère - Autre, précisez

N° tel portable..... MAIL (en majuscule).....

Adresse.....

REPRESENTANT LEGAL 2

Autorité parentale Oui Non

Nom d'usagePrénom

Père - Mère - Autre, précisez

N° tel portable..... MAIL (en majuscule).....

Adresse.....

Tarification

Un tarif unique de 12€ par enfant est appliquée pour l'animation.

A partir de 3 enfants inscrits, une diminution de 15% du tarif est appliquée.

Règlement de l'animation le :

Par : Chèque Espèces

AUTORISATION DE SORTIE

- Mon enfant est autorisé à rentrer seul après l'animation jeunesse
 Mon enfant n'est PAS autorisé à rentrer seul sans la présence d'un adulte responsable

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Votre enfant présente un problème de santé :

Préciser.....
.....

AUTORISATIONS ET ATTESTATIONS

Je soussignée) Nom et prénom

.....

► Droit à l'image :

Autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé dans le cadre des animations jeunesse : Oui Non

► Reconnais **avoir pris connaissance du « REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ANIMATIONS JEUNESSE »** et déclare approuver son contenu et m'engage à m'y conformer.

► M'engage à prévenir le service jeunesse de la mairie de tout changement éventuel (adresse, situation familiale, problème de santé)

► Atteste que mon adolescent est garanti par une assurance « Responsabilité civile et individuelle accidents » souscrite pour les accidents qu'il pourrait causer sur les animations jeunesse. -> Fournir le justificatif d'attestation d'assurance.

► Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements complétés et **avoir fourni les justificatifs demandés.**

► **Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19, le Pass sanitaire est obligatoire pour les enfants de plus de 12 ans si les mesures gouvernementales l'exige.**

Date :

Signature du représentant légal 1 :
Précédée par la mention « Lu et approuvé »
approuvé »

Signature du représentant légal 2 :
Précédée par la mention « Lu et

Le responsable de traitement (Mme Charlotte Grange - Maire de Lissieu), traite les données recueillies pour l'inscription des animations jeunesse 2021-2022
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la délibération n° 2015-433 du 10 décembre 2015
(NS-058), disponible en mairie ou par email dpo@lissieu.fr